



Sous les arcades

Journal d'information de la Ville de Stenay

SOMMAIRE

PAGE 1 :

Éditorial,
Flash Infos.

PAGES 2 À 4 - ACTUALITÉS MUNICIPALES :

Accessibilité des bâtiments communaux,
Nouvelles redevances de l'Agence de
l'Eau,
En bref,
Réserve communale de sécurité civile,
Paniers des Aînés,
État civil.

PAGES 5 À 8 - VIE ASSOCIATIVE :

Centre Social et Culturel,
Office de tourisme,
Génération Loisirs,
Activités diverses et permanences,
Grand Tournoi de volley-ball,
Les Sathanay Marcheurs,
Chapelle des Arts.

PAGE 8 À 10 - CULTURE :

Au Musée de la Bière,
Collectif théâtre Les Chat'Ernelle,
Cinéma L'Autre Cité,
Bibliothèque Culture e(s)t lien,
Du côté de Laneuville-sur-Meuse.

PAGE 11 - SERVICES ET SANTÉ

PAGE 12 - AGENDA

Pour le prochain bulletin
couvrant mars et avril 2025,
pensez à envoyer vos articles
avant le 15 février 2025.

Directeur de la publication : Stéphane PERRIN

Mairie de Stenay – 55700
Tél. 03 29 80 30 31 – Fax 03 29 80 35 79
Site Internet : www.stenay.fr
mairie@stenay.fr ou archives.municipales@stenay.fr

Impression : A.G.M. – Belleville-Verdun certifiée IMPRIM'VERT

ÉDITORIAL

L'année 2024 a donc marqué la fin de l'activité papetière à Stenay. Un siècle d'histoire industrielle qui a accompagné, intensifié, irrigué le développement de notre territoire. Une catastrophe pour les salariés, et donc pour notre territoire et toutes ses forces vives. Demain, et encore davantage après-demain sont à réinventer.

Quel modèle de développement allons-nous avoir la capacité et l'opportunité de produire, d'encourager, d'initier pour atténuer et combattre les effets directs et indirects de cette perte sèche de valeur ajoutée ? Le défi est immense, et s'inscrit sur le temps long.

La réponse sera collective ou ne sera pas : Ville, Codecom, Département, Région, Etat devront additionner leurs énergies et leurs forces, au service de possibles projets créateurs d'emplois, au service d'une reconversion des lieux et des espaces, au service du maintien des fonctions essentielles de centralité. Notre rôle ici, en proximité, sera d'animer, d'écouter, de proposer, d'alerter, d'interroger, de relancer.

Donc nous ne pouvons que croire que cette nouvelle année qui débute sera meilleure. Je la souhaite particulièrement heureuse et fructueuse pour les personnels licenciés qui mettent actuellement en œuvre leurs nouveaux projets professionnels. Bonne et heureuse année à toutes et tous, à celles et ceux qui vous sont chers.

Bonne année à notre Ville, à notre Communauté de Communes.

Stéphane PERRIN

Maire de Stenay, Vice-Président du
Conseil Départemental de la Meuse

FLASH INFOS

AVIS RTE – LIGNES HAUTE TENSION :

Des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement des lignes à haute tension vont être entrepris sur le territoire de Stenay à compter du 1^{er} janvier et jusqu'au 15 mars 2025. L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux CHAMPAGNE-ARDENNE, à l'entreprise : PAREAU.

COUPURE ENEDIS :

Une coupure d'électricité sur le secteur du Chemin de Cervisy est prévue le jeudi 9 janvier de 10h à 14h.



ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Après plusieurs mois de retard, les travaux de la mise en accessibilité des bâtiments communaux commenceront à partir de la 3^{ème} semaine de janvier en commençant simultanément par la capitainerie et le relais

d'escale sur l'aire de camping-car. Les occupants des bâtiments seront prévenus mais devront s'adapter durant les travaux ou bien reporter ou annuler leurs activités ■

NOUVELLES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU

À compter du 1^{er} janvier 2025, les redevances des agences de l'eau évoluent. Le but poursuivi par cette réforme est de récompenser les communes ou EPCI disposant de bons réseaux d'eau et d'assainissement et de faire payer les mauvais gestionnaires. En somme, la logique du « pollueur-payeur ». Dans le cadre de cette réforme, trois nouvelles redevances sont créées pour répondre aux enjeux en matière de gestion de l'eau : sur la consommation d'eau potable, pour la performance des systèmes d'assainissement collectif et pour la performance des réseaux d'eau potable. Elles se substituent aux redevances existantes pour pollution de l'eau d'origine domestique et pour modernisation des réseaux de collecte.

Nous invitons celles et ceux désireux d'en savoir plus, à se rendre sur le site Internet de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : <https://www.eau-rhin-meuse.fr/>

Redevance consommation d'eau potable

Redevables : tous les abonnés eau potable (outre les abonnés domestiques, cela concerne notamment l'ensemble des abonnés non domestiques, qu'ils soient assujettis ou non à la redevance pour pollution non domestiques, à l'exception de l'élevage).

Assiette : volume d'eau potable facturé à l'abonné durant l'année civile en cours, y compris les consommations d'eau potable utilisées pour l'irrigation, l'arrosage des jardins, les chantiers, les bornes-fontaines, le lavage des voiries... Suppression du plafonnement à 6 000 m³/an pour les activités non domestiques non redevables directs de la redevance pour pollution de l'eau d'origine non domestique.

Seule l'exonération des consommations d'eau potable des élevages s'ils font l'objet d'un comptage spécifique (même sans branchement spécifique) qui étaient exonérées de la redevance pour pollution d'origine domestique est maintenue pour la redevance consommation d'eau potable.

Tarifs : fixés par le conseil d'administration de chaque agence de l'eau sur avis conforme de leur comité de bassin et de la biodiversité dans la limite d'un euro par mètre cube (indexée sur l'inflation).

Redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif

Redevables : les collectivités organisatrices du traitement des eaux usées.

Assiette : volume d'eau facturé au cours de l'année civile au titre de l'assainissement collectif (déduction des volumes de fuites écrêtés pas encore totalement acquis – prévu PLF2025).

FACTURATION AUPRÈS DES ABONNÉS

Facture d'eau et d'assainissement DÈS 2025		Adresse desservie :		
		NON RACCORDÉE à un système d'assainissement collectif	RACCORDÉE à un système d'assainissement collectif	Activités d'élevages si compteur dédié
Rubrique : ORGANISMES PUBLICS	CONSUMMATION D'EAU POTABLE (Agence de l'eau)	✓	✓	✗
	PRÉLEVEMENT SUR LA RESSOURCE (Agence de l'eau)	✓	✓	✓
	PERFORMANCE DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (Agence de l'eau)	✓	✓	✓
	PERFORMANCE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE (Agence de l'eau)	✗	✓	✗

Tarif communiqué par l'agence de l'eau auprès des facturiers

Suppléments de prix calculés par l'organisme compétent, lui permettant de provisionner la charge de la redevance qui sera appelée à terme échu par l'agence de l'eau

Assiette = Volume facturé au titre de la fourniture en eau potable, sans plafonnement ni exonération

Assiette = Volume facturé au titre de l'assainissement



Tarifs de base : fixés par le conseil d'administration de chaque agence de l'eau sur avis conforme de leur comité de bassin et de la biodiversité, dans la limite d'un euro par mètre cube (indexé sur l'inflation).

Tarifs appliqués : modulés en fonction de la connaissance patrimoniale et de la performance du réseau de l'année N-2 (donc connus dans le courant de l'année N-1 pour permettre à la collectivité de délibérer avant le 31/12/N-1 sur la « contrevaieur » à refacturer aux abonnés) via un « abattement » du tarif de base.

Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable

Redevables : les collectivités organisatrices de la distribution de l'eau.

Assiette : volume d'eau facturé au cours de l'année civile aux personnes abonnées au service d'eau potable (déduction faite des volumes de fuites écrêtés).

Tarifs de base : fixés par le conseil d'administration de chaque agence de l'eau sur avis conforme de leur comité de bassin et de la biodiversité dans la limite d'un euro par mètre cube (indexé sur l'inflation).

Tarifs appliqués : modulés en fonction de la connaissance patrimoniale et de la performance du réseau de l'année N-2 (donc connus dans le courant de l'année N-1 pour permettre à la collectivité de délibérer avant le 31/12/N-1 sur la « contrevaieur » à refacturer aux abonnés) via un

« abattement » du tarif de base.

Transition pour 2025

L'année 2025 sera une année blanche en termes de coefficient de modulation. Ainsi, toutes les collectivités du ressort de l'agence de l'eau Rhin-Meuse auront le coefficient le plus bas :

- 0,2 pour la performance des réseaux d'eau potable
- 0,3 pour la performance des systèmes d'assainissement collectif

En somme, la redevance n'aura pas un impact significatif sur une facture de 120 m³ en 2025. En 2026, les coefficients s'appliqueront pleinement et les usagers d'un gestionnaire d'eau et d'assainissement en souffrance verront leurs contributions augmenter.

Augmentation de la redevance d'assainissement

Suite à la réunion du conseil municipal de décembre 2024, celui-ci a acté une augmentation de la redevance d'assainissement de 10% soit une taxe passant de 2,00 € à 2,20 € /m³ afin de garder un budget à l'équilibre qui permet de poursuivre les indispensables investissements en assainissement, et avec un objectif d'avoir le coefficient de modulation le plus bas possible grâce à une bonne performance.

Cette augmentation représente, pour une facture de 120 m³, une augmentation de 24 euros HT € sur une année ■



TARIFICATION 2025

adoptée par délibération n°2024/32
publiée au Journal Officiel du 30 octobre 2024

				€/m ³	
REDEVANCE SUR LA CONSOMMATION				0,39	
REDEVANCE POUR PRÉLÈVEMENT SUR LA RESSOURCE (ALIMENTATION EN EAU POTABLE)				€/1000m ³	
		Eaux souterraines		83,2	
		Eaux de surface		54,4	
		Rhin canalisé		54,4	
		Zone de répartition des eaux		201,6	
REDEVANCE POUR PERFORMANCE		€/m ³	Coefficient de modulation 2025	€/m ³	
		Des réseaux d'eau potable	0,33	0,2	0,066
		Des systèmes d'assainissement collectif	0,46	0,3	0,138

EN BREF

■ **Purge trimestrielle.** La prochaine purge trimestrielle du réseau d'eau potable aura lieu **le mercredi 19 février à partir de 20h**. La distribution d'eau risque d'être perturbée par des baisses de pression et de l'eau trouble durant la soirée.

■ **Alimentation en eau potable.** Les travaux A.E.P. de Cervisy débuteront le 13 janvier 2025 pour une durée prévisionnelle de 2 mois.

■ **Dossiers FDVA.** Depuis 2018, le FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative) finance le fonctionnement ou les projets innovants des associations. Ce financement s'adresse essentiellement aux petites et moyennes associations, tous secteurs confondus (y compris associations sportives). Pour le département de la Meuse, **les demandes sont à déposer avant le lundi 03 février 2025 à 12h00 (midi)**. Les demandes se font impérativement en ligne via le "compte asso" sur <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client>

■ **Ramassage des sapins.** Les sapins peuvent être déposés jusqu'au 12 janvier derrière la résidence Vauban.



RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, celles et ceux souhaitant valoriser une activité bénévole peuvent candidater à la Réserve communale de sécurité civile de la Ville de Stenay.

Pour candidater il faudra :

- Être âgé de 18 ans au moins,
- Être capable,
- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ou posséder un titre de séjour en cours de validité,
- Jouir de ses droits civiques,
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation inscrite au bulletin n°3 du casier judiciaire incompatible avec les missions qui seront confiées (extrait de casier judiciaire à produire).

Les bénévoles font acte de candidature à la Réserve Communale de Sécurité Civile de la commune de Stenay en renseignant le formulaire de candidature présenté en annexe, à transmettre par courrier, accompagné des pièces justificatives demandées, à l'attention de :

Monsieur le Maire, Mairie de Stenay
14 Place de la République
55700 Stenay

Pièces justificatives suivantes à communiquer :

- Curriculum vitae.
- Copie recto/verso d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport pour les ressortissants de l'UE) ou copie du titre de séjour de plus de 10 ans, en cours de validité.
- Justificatif de domicile de moins d'un an (dernier avis d'imposition sur le revenu ou certificat de non-imposition ou taxe d'habitation en cours ou attestation récente d'assurance habitation ou une quittance de loyer ou facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone (fixe, box internet)).
- Extrait du casier judiciaire n°3.

L'ensemble des candidatures reçues seront étudiées par l'autorité communale. Si, nous rencontrons un nombre important de candidatures alors une présélection sera opérée. Mais quel que soit le nombre de candidats retenus, un entretien individuel sera fait, devant un jury dont les membres sont désignés par le Maire.

Vous pouvez retrouver les informations relatives à la RCSC sur le site Internet de la collectivité : Mon quotidien ; Environnement et citoyenneté ; Réserve Communale de Sécurité Civile

PANIERIERS DES AÎNÉS

Pour la 5^{ème} édition, la municipalité a renouvelé la distribution des paniers à destination des aînés pour le plus grand plaisir de chacun.

C'est coiffé d'un bonnet de Noël que l'équipe administrative de la mairie a préparé les paniers durant toute une soirée dans la joie et la bonne humeur. Ils sont garnis de produits locaux mais aussi de dessins réalisés par les élèves des écoles des trois écoles du 1^{er} degré de Stenay.

Les conseillers municipaux et les adjoints qui se sont dévoués au portage ont reçu le meilleur accueil. Il y avait dedans une petite nouveauté : le boîtier SOS que vous pouvez commander auprès du Lions Club. Ce fut encore un beau travail d'équipe. Merci à tous les participants pour leur aide précieuse et rendez-vous à l'année prochaine

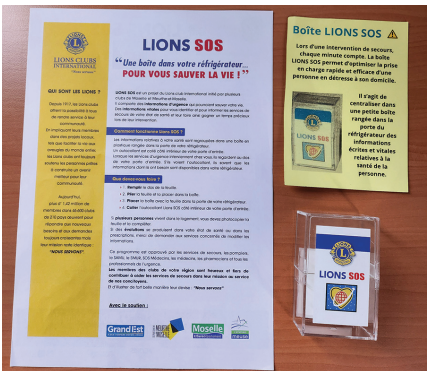


Le boîtier Lions SOS :

Achetée au Lions Club, cette petite boîte transparente, se place dans la porte du frigo. Dans cette boîte on y met un formulaire sur lequel est inscrit les pathologies du patient, les traitements suivis qui seront à disposition des secours en cas d'urgence.

Un autocollant est apposé au dos de la porte d'entrée afin d'informer les secours de la présence de ce dispositif dans le réfrigérateur de la personne.

Plus d'informations sur <https://www.lionsoss.fr/>



ÉTAT CIVIL :

NAISSANCES : Naïa PETITJEAN, Shaynna TAMINE.

DÉCÈS : Christian STEMPERT, Anne-Marie PHILIP épouse MURATORI, Suzanne FORTIER, Marie-Thérèse NICOLAS veuve VERDIN, Jean-Pierre JACQUET, Asunta CORAZZA veuve ROSSIN, Eliane HUARD veuve KONOWALENKO, Roger GERARD, Yvonne GILLE, Philippe CAU, Michel ORBILLOT, Gaston MELLIER, Liliane BOMBLE veuve LAROCHE, Jules HUSS, Christiane LEJEUNE veuve ETESE.

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Le Centre Social et Culturel contribue à l'animation de la vie sociale du territoire de la Codecom du pays de Stenay et du Val Dunois. Il œuvre, promeut, se mobilise, pour que chaque enfant, chaque habitant puisse avoir accès à des activités de qualité.



Les activités reprennent dès le **lundi 6 janvier 2025**.

■ POUR LES 60 ANS ET PLUS :

● **Informatique** : Nous avons de la place pour les séances informatique qui se déroulent les mardis après-midi de 14h à 16h.

Deux niveaux : débutants et grands débutants. Tarif : 5 € la séance (inscription à la période).



● **Repas partagé Papot'Age** : Chaque mardi, pour 5 € (repas compris), venez partager un moment convivial pour le déjeuner. Dès 10h, retrouvons nous dans la cuisine du Centre Social et Culturel pour la préparation du repas suivi ensuite du déjeuner. Le menu est choisi par les participants la semaine précédente. Pour les personnes isolées, possibilité d'un transport gratuit en minibus de votre domicile au CSC sur un secteur de 10 Km autour de Stenay. Inscription au 03 29 80 39 08.



■ POUR LES ENFANTS DE 3,5 ANS À 11 ANS :

● **Plan mercredi** : Accueil périscolaire les mercredis en matinée de 8h30 à 12h et en après-midi de 13h30 à 17h30 ou en journée complète de 8h30 à 17h30 (repas tiré du sac).

● **Centre de loisirs - vacances de février** : Les animateurs accueilleront les enfants du 10 au 14 février 2025 sur Dun-sur-Meuse et sur Stenay. Pour la seconde semaine des vacances, du 17 au 21 février, l'accueil se fera uniquement sur Stenay.

Les inscriptions se feront exclusivement au secrétariat du CSC du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

PAS D'INSCRIPTION PAR TELEPHONE !

L'inscription sera validée à réception du dossier complet et du règlement.

Si votre enfant a déjà participé, vous pouvez contacter Natacha au CSC au 03 29 80 39 08 pour connaître les documents manquants au dossier de votre enfant avant de vous déplacer.

Merci de vous munir de votre attestation de **Quotient Familial CAF du mois de Octobre 2024**. A télécharger sur votre espace personnel CAF.

Les adolescents de 12 à 17 ans seront accueillis au foyer de jeunes de Stenay la deuxième semaine des vacances du 17 au 21 février.



Pour nous contacter : Centre Social et Culturel de Stenay (22 rue du Moulin). Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 en période scolaire et du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 en période de vacances. Téléphone : 03 29 80 39 08.

Mail : csc.stenay@orange.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/fjstenay>

Instagram : [Centre_Social_de_Stenay](https://www.instagram.com/Centre_Social_de_Stenay)

Site Internet : <https://stenay.centres-sociaux.fr>



OFFICE DE TOURISME MONTS ET VALLÉES DE MEUSE

Bilan de la saison et perspectives pour 2025.



Avec une météo catastrophique et par conséquent un démarrage de saison tardif, la fréquentation de l'office de tourisme accuse une légère baisse en 2024. Les chiffres et les tendances confirment cette année encore le goût des touristes et des habitants pour les loisirs de pleine nature et notamment la pratique du vélo et de la randonnée.

2024 en chiffres

● Près de **4 500** personnes ont été renseignées par l'office de tourisme. **56 %** de cette clientèle est française, majoritairement originaire du Grand Est (66 %), des Hauts-de-France (12 %) et de la Région Parisienne (3 %). Parmi la clientèle étrangère, les Belges (19 %) et les Néerlandais (13 %) sont toujours les plus représentés, suivis par les Allemands (6 %), les Britanniques (2 %), les Luxembourgeois, les Américains, les Polonais et les Suisses. En dehors des services pratiques, les principales demandes portent sur les activités et les loisirs (21 %), le patrimoine (15 %) et les hébergements (10 %). Les activités et loisirs plébiscités restent le cyclotourisme (40 %), la randonnée (29 %) et les activités nautiques et fluviales (25 %).

● Plus de **179 100** personnes ont vu les publications de la page Facebook "Office de tourisme - Monts et Vallées de Meuse" qui compte plus de **3 200** abonnés. Ces publications ont généré plus de **10 800** interactions. La deuxième page Facebook de l'Office de tourisme "Port et aire camping-car de Stenay" compte quant à elle plus de **2 200** abonnés.

● **654 abonnés** suivent le compte Instagram #montsetvalleesdemeuse.

● Près de **1 300 personnes** sont abonnées à la newsletter.

● **20 921 personnes** ont consulté le site Internet www.montsetvalleesdemeuse.com.

● **5 377 nuitées** ont été enregistrées sur les aires de camping-cars de Stenay (4 385) et Dun-sur-Meuse (992), et **1 294 nuitées** comptabilisées dans les ports de plaisance de Stenay (1 068 dont 522 en garage mort) et Dun-sur-Meuse (226 dont 90 en garage mort).

● **7 583 passages de cyclistes** ont été enregistrés sur le tracé de l'EuroVelo 19 / Meuse à Vélo (compteur situé à Doullcon).

● Les **32 circuits** (pédestres, cyclo, VTT, moto, voiture...) enregistrés sur l'application Cirkwi ont généré **1 773 consultations**, **336 529 affichages** et **228 téléchargements** en gpx ou pdf. Le circuit plébiscité est le circuit pédestre de découverte de Stenay "Au coeur de la ville".

● **107 acteurs** du tourisme ont participé aux 3 éductours organisés sur le territoire en mars et novembre.

● **12 événements et animations** ont été organisés ou co-organisés par l'office de tourisme dans le

Pays de Stenay et du Val Dunois.

● **64 vélos** ont été loués à Doullcon et à Stenay.

En route pour 2025 !

● **Voeux** : L'équipe de l'office de tourisme vous souhaite une très belle année 2025 !



● **Poursuite des animations** : En 2025, l'Office de tourisme vous donne rendez-vous pour ses deux événements phares, **Kiosque en Fête le vendredi 27 juin à Stenay** et **Tour-du-lac.com le dimanche 20 juillet au Lac Vert à Doullcon**.

Les animations proposées dans le cadre des labels Station Verte, Accueil Vélo et Toutourisme se poursuivront avec plusieurs dates programmées au printemps et en automne.

L'Office de tourisme résonnera aussi présent avec ses partenaires aux événements nationaux tels que Mai à Vélo et la Fête de la Nature en mai et les Journées européennes du patrimoine en septembre.

Un événement départemental lié aux sports de nature se prépare aussi en mai sur la Côte Saint-Germain... A suivre !

● **Des nouveautés au rayon randonnée** : 2025 verra aussi l'aboutissement de plusieurs projets liés à la randonnée, avec le balisage de nouveaux circuits et l'édition de nouveaux supports de communication comme le circuit cyclo "Au pays de la bière" ou le circuit pédestre "Rives et collines de Meuse" au départ de Stenay.

Le projet de circuits VTT au départ de Mouzay, sur lequel l'office de tourisme et de nombreux partenaires travaillent depuis plusieurs années, devrait également voir le jour !

● **Bon à savoir** :

○ Vous êtes artisan ou producteur et souhaitez

mettre en vente vos produits dans les boutiques de l'office de tourisme ? Contactez-nous !

○ Vous organisez une manifestation sur le territoire et souhaitez en faire la promotion sur les supports de l'OT (newsletter, réseaux sociaux, site Internet...) ? Contactez-nous !

● **Contact :**

Même en période de fermeture saisonnière de ses bureaux d'information touristique, l'équipe de l'Office de tourisme reste à la disposition des

habitants et des touristes :

○ dans ses locaux : au 7 rue de la Meuse à Doullon, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30, et sur rendez-vous.

○ par mail : bonjour@montsetvalleesdemeuse.com

○ par téléphone : 03 29 80 64 22

○ via le formulaire de contact de son site Internet : www.montsetvalleesdemeuse.com

○ via sa page Facebook et Messenger : [montsetvalleesdemeuse](https://www.facebook.com/montsetvalleesdemeuse) ■

Le vélo, c'est toute l'année !

La location de vélos, c'est possible toute l'année à Stenay et à Doullon ! Alors laissez-vous tenter par une escapade en vélo électrique pour découvrir le territoire sous un autre oeil et admirer les paysages qui changent au fil des saisons... Des vélos classiques et tout terrain sont également disponibles, ainsi que des remorques pour les enfants, des sièges pour les bébés, des paniers et sacoches. Un service mis en place en partenariat avec la Codecom.

L'Office de tourisme propose également plusieurs circuits adaptés aux vélos à assistance électrique et aux véhicules motorisés. Ces circuits sont disponibles en version papier sur simple demande à l'Office de tourisme, ou consultables et téléchargeables en ligne depuis le site www.montsetvalleesdemeuse.com ou directement sur www.cirkwi.com.

A partir de 5 € la demie-journée. Informations et réservations au 03 29 80 64 22 ou bonjour@montsetvalleesdemeuse.com. Réservation possible en ligne sur le site www.montsetvalleesdemeuse.com.

GÉNÉRATIONS LOISIRS

Reprise des activités chaque jeudi à partir du jeudi 9 janvier 2025.

Le club Générations Loisirs vous souhaite une bonne année 2025. Avec la reprise de ses activités, **le club tiendra son assemblée générale le jeudi 6 février à partir de 10h à la petite salle des fêtes puis à 11h45 ce sera le moment de fêter les 50 ans d'existence de l'association avec un repas à la salle des fêtes.** Repas ouvert à tous et animé musicalement par Helmut EIDEN, accordéoniste. Menu avec boissons comprises (vins, bière, café) au tarif de 32 € pour les personnes extérieures au club : apéritif et mise en bouche ; choucroute garnie

ou carbonade flamande ; assiette de fromages et salade verte ; dessert avec gâteau d'anniversaire ainsi qu'une coupe de champagne. Réservation jusqu'au jeudi 30 janvier.

Autre temps fort à venir également, **la traditionnelle Fête des Mamies, repas dansant animé par l'orchestre Dany Daniel à la salle des fêtes, aura lieu le dimanche 2 mars.** Plus d'informations à venir dans le prochain numéro. Renseignements auprès de Jean-Pierre GOFFIN par téléphone au 03 29 80 46 50 ou au Club de Générations Loisirs, entrée n°4C à la Résidence Vauban ■

ACTIVITÉS DIVERSES ET PERMANENCES

■ **BIBLIOTHÈQUE CULTURE E(S)T LIEN** Les lundi 14h30-16h30, mardi 13h30-18h30, mercredi 13h30-18h, jeudi 13h30-18h30, vendredi 9h30-11h30 et 13h30-18h30, samedi 13h30-18h. Possibilité de réservation pour les groupes le matin. Entrée et consultation libre sur place. (Tél. : 03 29 83 62 67 ou mail : bibliostenay@orange.fr)

■ **CERCLE PHILATÉLIQUE** (1^{er} étage de l'espace Saint-Antoine au 7 rue de l'Hôpital. Contact au 06 81 92 25 10) **Réunion mensuelle** chaque 1^{er} lundi du mois à partir de 14h. **Permanence sur rendez-vous** chaque dernier samedi du mois.

■ **OFFICE DE TOURISME** (Doullon) Tél. : 03 29 80 64 22. Mail : bonjour@montsetvalleesdemeuse.com Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

■ **MESSE Dimanches 12 et 26 janvier à 10h30, dimanche 9 février à 10h30** en l'église Saint-Grégoire.

■ **SECOURS CATHOLIQUE** Permanence d'accueil et d'écoute mensuelle des personnes

en difficulté, jardin partagé (03 29 86 96 43 et meusemoselle@secours-catholique.org).

■ **C.F.D.T. – PRUD'HOMMES ET RETRAITES INTERPROS** Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 17h à 18h30 au 23, Rue Chanzy, Stenay. Contact au 03 29 80 31 13 ou au 03 29 45 07 97.

■ **PERMANENCE DU MAIRE** Le samedi 9h30 - 11h30 (sur rendez-vous uniquement).

■ **LES ROBINSONS** Chaque 1^{er} samedi du mois **marche de 10 km** ouverte à tous. Rendez vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon (03 29 80 65 23).

■ **L.P.O.** Chaque dimanche et jour férié (hors événements spéciaux) **sortie ornithologique** de 9h à 12h. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay, direction Dun (06 83 29 25 47).

■ **LES P'TITS PANIERS** Commandes **du 15 au 19 janvier, puis du 29/01 au 2/02 et du 12 au 16 février.** Livraisons : **21 janvier, 4 et 18 février** à la Taverne du Musée de la Bière de 18h15 à 19h15. Site web : <http://latourneedesproducteurs.com>



GRAND TOURNOI DE VOLLEY-BALL

Samedi 1^{er} février à partir de 17h à la salle polyvalente.

Un grand tournoi de volley-ball est organisé à la salle polyvalente de Stenay le samedi 1^{er} février dans une ambiance festive.

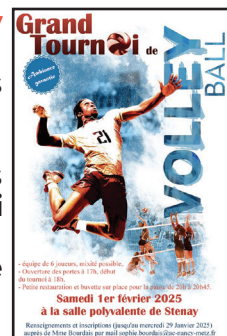
Il est ouvert à toute personne désirant jouer et affronter d'autres équipes des environs dans un esprit amical et convivial.

L'ouverture des portes se fera à 17h et le tournoi commencera à 18h.

Les équipes de 6 avec mixité possible devront s'inscrire par retour de mail auprès de Sophie BOURDAIS : sophie.bourdais@ac-nancy-metz.fr avant le mercredi 29 janvier 2025.

Une petite restauration ainsi que des boissons sera présente pour la pause de 20h à 20h45.

Alors partants ? On vous attend nombreux et motivés ! ■



LES SATHANAY MARCHEURS

Programme des marches pour le début d'année 2025.

Le club de marche, Les Sathanay Marcheurs, se donne rendez-vous tous les jeudis (sauf juillet et août) à 13h25 sur le parking du Musée de la Bière pour une marche (deux parcours sont proposés : grande marche au rythme soutenu et petite marche au rythme plus modéré).

Départ à 13h30 en covoiturage afin de se rendre sur le lieu de la marche où elle débutera à 14h précises.

Programme des marches à venir :

■ **Jedi 9 janvier : Beauclair.**

■ **Jedi 16 janvier : Lion-devant-Dun.**

■ **Jedi 23 janvier : Chauvency-le-Château.**

■ **Jedi 30 janvier : Lieu non défini.**

■ **Jedi 6 février : Mouzay.**

■ **Jedi 13 février : Brandeville.**

■ **Jedi 20 février : Lieu non défini.**

■ **Jedi 27 février : Lieu non défini.**

Pour tout renseignement, contacter Marie-Suzanne LA MARLE par téléphone au 07 66 73 31 40 ou au 03 29 80 13 93, Jean-Claude DISCOURS au 06 24 36 63 20, ou le Centre Social et Culturel au 03 29 80 39 08 ■

CHAPELLE DES ARTS

Point sur la situation de l'association.

Nous publions ce communiqué à la demande de l'association La Chapelle des Arts qui nous vous le rappelle administré et gère l'ancienne chapelle du Sacré-Coeur localisée en face du cimetière.

« Sans soutien populaire, le président de l'association La Chapelle des Arts, Gérald SAMSON, a officiellement démissionné. L'association a donc besoin de nouveaux bénévoles et d'un nouveau bureau. Pour toute personne intéressée, merci de contacter le secrétariat auprès de Marie-Ange GONDOIN au 03 29 80 64 11 » ■



Animations Culturelles

AU MUSÉE DE LA BIÈRE

Fermeture hivernale du Musée mais la Taverne reste ouverte !

Le Musée est fermé jusqu'au 1^{er} mars 2025. Mais la Taverne reste ouverte du lundi au vendredi de 11h à 17h durant janvier et

février. Deux après-midis gourmandises sont même prévus pour déguster de délicieuses gaufres les mercredis 15 janvier et 12 février ■

COLLECTIF THÉÂTRE LES CHAT'ERNELLE

Concert le jeudi 30 janvier à 20h30 à la salle des fêtes de Montmédy.

Le collectif Les Chat'Ernelle et Transversales ont le plaisir de vous présenter le concert d'**EBEN le 30 janvier à 20h30 à la salle des fêtes de Montmédy.**

Eben, « l'autre » en breton. Le nom d'un groupe de trois instrumentistes et d'un trio vocal féminin pour un répertoire croisant tradition musicale, arrangements d'aujourd'hui et paroles engagées.

Un vent nouveau vient de Bretagne !

Dans l'héritage musical du Kan Ha Diskan, chansons où les voix se répondent, le groupe EBEN révolutionne la tradition.

Avec trois musiciens issus des formations les plus remarquables d'aujourd'hui (Denez Prigent, Dan Ar Braz ou Dour-Le Pottier Quartet) et trois chanteuses formées par la pédagogue Louise Ebrel, EBEN fait taper du pied et ensorcelle.

Entre polka et gavotte, EBEN fait feu de tout bois, pour des compositions sur des textes traditionnels ou des paroles contemporaines. Dans un maillage subtil entre guitares, contrebasse, alto cinq cordes et un trio vocal féminin et féministe puissant, leur nouvelle

création, « Dinaskañ », confirme qu'EBEN est un des atouts de l'avenir breton. Venez les entendre, et même danser !



Tarif plein 10 € / Scolaires Etudiants 8 € / Elèves Ateliers Théâtre 5 € / gratuité jusqu'à 6 ans.
Contact et réservations par téléphone ou SMS au 06 33 28 99 81, au 06 42 10 68 37 ou par courriel : mariejose.larose@gmail.com ■



<http://cinema-lautrecite.fr>

<https://www.facebook.com/lautrestitesteny>



En Janvier et en Février, dans votre Cinéma

INFO ET RÉSERVATION AU 07 49 79 20 45

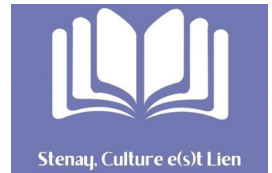
Samedi 08 février 2025 20h00

- **Plein tarif** : 8 € (+2 € pour films 3D)
- **Tarif réduit** : 6,5 € (étudiant, seniors de plus de 65 ans, moins de 18 ans et demandeurs d'emploi)
- **Moins de 14 ans** : 4,50 € (sur présentation de la carte d'identité)
- **Première séance** : 6 € (uniquement pour les 1^{ères} séances du mercredi et dimanche)
- **Carte d'abonnement 10 places avec 1 place offerte** : 60 € pour un 1^{er} achat – 57 € pour une recharge (valable 1 an à la date d'achat, 3 places maximum par séance)
- **Carte d'abonnement 5 places** : 36 € pour un premier achat & 33 € pour une recharge (valable 3 mois à la date d'achat, 3 places maximum par séance)
- CinéChèques, Chèques Cinéma Universel (CCU) et Chèques-Vacances (ANCV) sont acceptés.
- **Achat des places sur Internet via le site web** : www.cinema-lautrecite.fr/



BIBLIOTHÈQUE AVEC STENAY CULTURE E(S)T LIEN

Venez retrouver l'équipe de la Bibliothèque pendant les horaires d'ouverture et participer aux animations variées.

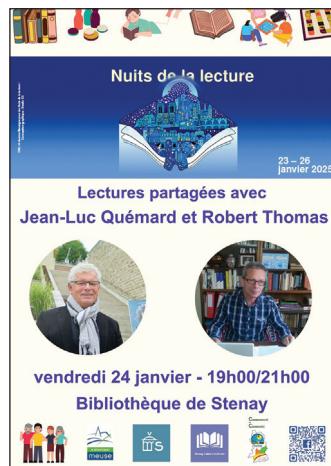


Du 23 au 26 janvier, la bibliothèque participe cette année encore aux Nuits de la lecture et proposera 3 soirées :

■ Vendredi 24 janvier :

● **à 17h, finale des petits champions de la lecture 2024-2025** : Les élèves finalistes présenteront leur texte devant le jury re constitué des enseignants des classes participantes, Jean-Luc QUÉMARD et Robert THOMAS, tous deux auteurs meusiens et d'Enzo PORQUET, vainqueur de l'édition 2022-23.

● **à 19h, la soirée se poursuivra en compagnie de Jean-Luc QUÉMARD et Robert THOMAS pour un temps de lectures partagées.** : Le thème des lectures sera les patrimoines à travers entre autres la poésie. Les participants seront également invités à lire des passages de leur choix, avec proposition du recueil de texte de l'opération.



■ Samedi 25 janvier :

● **à 17h, conférence musicale** : Hervé GOURDET, se glissera dans son costume de conteur et accompagné d'Alain KAPPS au violon nous fera vivre des escapades fantastiques.

■ Dimanche 26 janvier :

● **à 17h, conférence de Kévin GOEURIOT sur le thème des fêtes, coutumes et traditions en Lorraine.** Cette conférence sera suivi d'une présentation des ouvrages de l'auteur et d'une séance de dédicaces pour ceux qui le désirent. Ces trois soirées sont gratuites, ouvertes à tous, et seront suivies d'un moment convivial. Retrouvez le programme complet de ces activités sur la page Facebook : Bibliothèque de Stenay.



La bibliothèque et son équipe vous accueillent

- **en période scolaire** : lundi de 14h30 à 16h30, mardi de 13h30 à 18h30, mercredi de 13h30 à 18h30, jeudi de 13h30 à 18h30, vendredi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h30, samedi de 13h30 à 18h30.

- **en période de vacances scolaires** : du lundi au samedi de 13h30 à 18h30, ainsi que le vendredi de 9h30 à 11h30.

Possibilité de réservation pour les groupes le matin. Entrée et consultation libre sur place. Contact et renseignements par téléphone au 03 29 83 62 67 ou par mail : bibliostenay@orange.fr

DU CÔTÉ DE LANEUVILLE-SUR-MEUSE

Les rendez-vous de la Bibliothèque.

Les prochaines animations « Au bout du conte... » avec Monique CARTEL et Laurence PIERSON auront lieu **les mercredis 22 janvier et 26 février 2025 de 10h à 11h30 à la bibliothèque.** Ce rendez-vous a

lieu un mercredi par mois pour les enfants de 0 à 10 ans accompagnés d'un adulte. Entrée libre. Renseignements au 03 29 80 31 62.

Pour rappel, la Bibliothèque municipale est ouverte tous les samedis de 10h à 11h30

PHARMACIENS GARDES JANVIER - FÉVRIER

Pharmacie du Val Dunois
6, Rue du Chemin de Fer 55110 DOULCON
03 29 80 90 36

Pharmacie des Cytises
6, avenue de Verdun 55700 STENAY
03 29 80 30 70

Depuis le 1^{er} avril 2023 dernier, le système de répartition des gardes des pharmacies du Nord meusien pour les week-ends et les jours fériés a changé.

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, composez le 32 37 ou consultez le site web www.3237.fr

FRANCE SERVICES

Communauté de Communes du Pays de Stenay & du Val Dunois
Pôle des Services Publics
6D, avenue de Verdun - 55700 STENAY
Téléphone : 03 29 80 26 81 ou 03 29 80 31 81
Site Internet : www.cc-paysdestenay-valdunois.fr
Email : accueil@ccstenaydun.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

En dehors de ces permanences, veuillez prendre contact avec les agents France Services pour vous aider dans vos démarches.

SOCIAL

- **A.D.M.R.** Le lundi matin.
- **A.M.I.E.** Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
- **A.M.I.E.** Accueil gens du voyage : Une permanence par mois. Se renseigner auprès de France Services.
- **CARSAT (Service Social)** Mardi uniquement sur convocation.
- **CENTR'AID** (soins aux toxicomanes) : Se renseigner auprès de la Codecom.
- **CPAM** Les vendredis 9h-12h et 13h30-16h uniquement sur RDV au 3646 ou via ameli.fr - France Services peut aussi répondre aux questions, fournir les formulaires et apporter une aide pour compléter les dossiers hors de la permanence prévue.
- **DGFIP** Une fois par mois selon planning.
- **MAISON DES ADOLESCENTS** Mercredi matin sur convocation. Se renseigner auprès de France Services.

HABITAT - LOGEMENT

- **A.D.I.L. (Agence d'Information sur le logement)** Prendre RDV à la Codecom. Consulter un conseiller juridique de l'ADIL par téléphone au 03 83 27 62 72, par courriel à l'adresse : contact@adil54-55.fr
- **INFO ÉNERGIE** Sur rendez-vous au 07 83 09 10 65 ou par mail meuse@eie-lorraine.fr
- **OPAH - URBAM CONSEIL** Sur RDV au 03 29 80 31 81 de 10h à 12h. Prendre RDV à la Codecom.
- **UDAP** Se renseigner auprès de France Services.

ACCÈS AU DROIT

- **CEDIFF** (Information juridique en droit privé) : Les 14 et 20 janvier et les 11 et 17 février de 14h à 17h sur RDV au 03 29 86 70 41.
- **CONCILIATEUR DE JUSTICE** Demandes à effectuer auprès de M. Michel COLLET par mail à l'adresse suivante : michel.collet@conciliateurdejustice.fr

EMPLOI - FORMATION

- **MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN** Les mardis et mercredis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur RDV au 03 29 86 25 26.
- **PÔLE EMPLOI** Sur convocation (1 mercredi tous les 15 jours). Se renseigner auprès de France Services.
- **CEP (Conseil en Evolution Professionnelle)** Permanences les 12 et 27 janvier, les 10 et 24 février sur RDV.

- **DIÉTÉTICIENNE** Le mercredi sur rendez-vous.

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

SERVICE MÉDICAL DE GARDE

Nuits - jours fériés - week-ends en cas d'urgence, appelez le numéro unique :
0 820 33 20 20

Et pour une **URGENCE VITALE, APPELEZ LE 15**

■ **Gérard OLIVIER** ■ **Loïc THINUS**
Tel. : 03 29 80 32 00 Tel. : 03 29 80 33 22
15, rue Pasteur Résidence Vauban
55700 STENAY 55700 STENAY

■ **Liviu ADUMITRESEI**
Tel. : 03 29 85 85 30
Maison de santé
55700 STENAY

CABINET D'INFIRMIÈRES

Maison de santé

6C Avenue de Verdun 55700 STENAY

Cabinet EOLIA : Martine CLAUDEL, Véronique DI MARCO, Léontine GILLET et Stéphanie SERVAIS
Tel. : 03 29 80 30 45 ou 03 29 80 48 47

Centre Tabacologie/Alcoolologie

Le jeudi de 14h à 17h, une semaine sur deux.
Sur rendez-vous uniquement. Tél. : 06 68 14 09 72

MAISON DES SOLIDARITÉS

3 avenue de Verdun - 55700 STENAY - Tél. : 03 29 80 32 34. Permanences sur rendez-vous, prendre contact par téléphone.

PRÉCARITÉ/PAUVRETÉ

- Surendettement
- Conseil en gestion budgétaire
- Aides financières

ENFANCE ET FAMILLE

- Grossesse, naissance et parentalité
- Planification familiale
- Prévention et protection de l'enfance

- Agrément d'assistants maternels et familiaux
- Dossier d'adoption

INSERTION/LOGEMENT

- Demande de Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Insertion sociale et professionnelle
- Accès et maintien dans un logement

- Lutte contre l'habitat insalubre

PERSONNES AGÉES/HANDICAPÉES

- Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)
- Aide à domicile
- Téléassistance
- Prestation compensatoire du handicap
- Prise en charge de l'aide sociale en établissement



JANVIER
Le 9
STENAY - Reprise des activités du club **Généralions Loisirs** au local de la **Résidence Vauban**

Le 15
STENAY - Après-midi gourmandises à la **Taverne du Musée**

Le 15
DOULCON - Bébés lecteurs à la bibliothèque du Centre **Ipoustéguy** (Livres en Campagne)

Le 22
LANEUVILLE-SUR-MEUSE - Animation « Au bout du conte » à la **Bibliothèque**

Le 24
STENAY - Finale des petits champions de la lecture et soirée lectures partagées à la **Bibliothèque** (Culture e(s)t lien)

Le 25
STENAY - Conférence musicale d'**Hervé GOUDET** et **Alain KAPPS** à la **Bibliothèque** (Culture e(s)t lien)

Le 26
STENAY - Conférence de **Kévin GOEURIOT** à la **Bibliothèque** (Culture e(s)t lien)

Le 30
MONTMÉDY - Concert du groupe **EBEN** à la salle des fêtes

FÉVRIER
Le 1^{er}
STENAY - Grand tournoi de volley-ball ouvert à tous à la **salle polyvalente**

Le 6
STENAY - Assemblée générale et repas des 50 ans du club **Généralions Loisirs** à la **salle des fêtes**

Le 12
STENAY - Après-midi gourmandises à la **Taverne du Musée**

Le 26
LANEUVILLE-SUR-MEUSE - Animation « Au bout du conte » à la **Bibliothèque**

Le 26
DOULCON - Bébés lecteurs à la bibliothèque du Centre **Ipoustéguy** (Livres en Campagne)

Le 27
STENAY - Spectacle théâtral "Avec les pieds" en plein air au **31 place de la République**

À L'AFFICHE

